



# LES DÉPÔTS DE SANG DANS LE MAILLAGE TRANSFUSIONNEL NORMAND

Emmanuelle COCATRIX - Dr Isabelle HERVE  
ARS Normandie

## INTRODUCTION

L'organisation régionale de la transfusion en Normandie s'articule autour du Schéma d'organisation régionale de la transfusion sanguine (SRTOS) qui reprend le maillage des sites transfusionnels ainsi que les activités de l'Établissement français du sang Hauts-de-France-Normandie (EFS HFNO) et des dépôts de sang des Établissements de santé (ES). Le rôle des dépôts de sang est indispensable aux côtés de l'EFS pour assurer la meilleure disponibilité des Produits sanguins labiles (PSL) auprès des patients.



## ORGANISATION

En 2023, 65 Établissements de santé (ES) ont assuré des transfusions de PSL en Normandie, dont 34 disposent d'un dépôt de sang autorisé par l'Agence régionale de santé (ARS). L'implantation des sites de délivrance EFS sur Alençon, Caen, Dieppe, Evreux, Montivilliers, Rouen et Saint-Lô justifie l'existence de ces dépôts repartis dans les ES sur le territoire normand ainsi :

- 8 dans le Calvados ;
- 5 dans l'Orne ;
- 5 dans l'Eure ;
- 8 en Seine-Maritime ;
- 7 dans la Manche ;
- 1 dépôt dans la Sarthe (*hors Normandie mais géré par l'ARS Normandie*).

### Il existe 3 catégories de dépôts :

1. **Dépôt de délivrance (DD)** : conservant des PSL distribués par l'Établissement de transfusion sanguine (ETS) référent en vue de les délivrer à un patient hospitalisé dans l'établissement de santé ;
2. **Dépôt relais (DR)** : conservant des PSL délivrés par l'ETS référent en vue de les transférer à un patient de l'établissement de santé ;
3. **Dépôt d'urgence (DU)** : conservant des concentrés de globules rouges de groupe O et des Plasmas frais congelé (PFC) de groupe AB ou du PLYO distribués par l'ETS référent afin de les délivrer en urgence vitale pour un patient hospitalisé dans l'Établissement de santé (ES).

Ces dépôts sont pris en charge par un « **Gestionnaire du fonctionnement** » qui gère l'ensemble de l'activité liée au dépôt de sang sous l'autorité du Responsable ou de son suppléant. La réglementation est très stricte en termes de formation et d'habilitation de ces personnels.



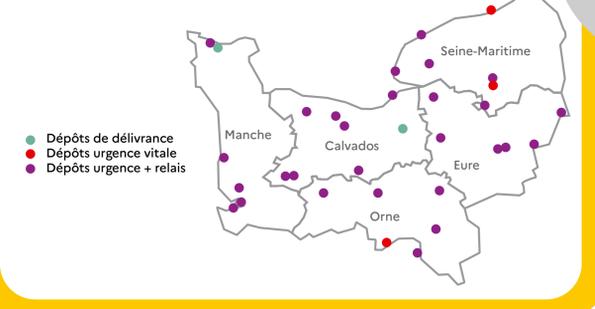
## MISSIONS ET RÔLE DU GESTIONNAIRE DU FONCTIONNEMENT DE DÉPÔT DE SANG

Le Gestionnaire du fonctionnement de dépôt de sang est l'interlocuteur de première ligne avec les services de soins et les prescripteurs. Il a notamment pour missions :

- d'organiser le renouvellement quotidien des PSL du dépôt ;
- d'être le garant du bon fonctionnement et de la bonne utilisation du logiciel informatique de sécurité transfusionnelle ;
- de valider les conditions de transport (température/traçabilité) ;
- de gérer les problématiques inhérentes au fonctionnement du dépôt de sang ;
- de s'assurer de la disponibilité et de la conformité de tous les éléments nécessaires au fonctionnement du dépôt (maintenance, nettoyage, suivi des appareils de conservation) ;
- de gérer en étroite collaboration avec le Responsable du dépôt les alertes sanitaires en provenance de l'EFS concernant les PSL du stock ;
- de gérer, conjointement avec le Responsable du dépôt, tous les éléments administratifs (audits, renouvellement du dépôt) nécessaires à la bonne conformité du dépôt vis-à-vis de l'ARS et de l'EFS ;
- de participer à l'élaboration et à l'amélioration des procédures relatives au fonctionnement du dépôt ;
- de signaler tout dysfonctionnement ou effets indésirables de la chaîne transfusionnelle ;
- d'intervenir dans l'ES et au niveau de l'interface EFS/ES conjointement avec le Responsable de dépôt ;
- de participer avec le Responsable du dépôt à la mise en place des actions correctives et de leur suivi ;
- de participer aux réunions du CSTH de l'ES ;
- de participer aux groupes de travail multidisciplinaires mis en place dans l'ES (identitovigilance, protocoles transfusionnels, maîtrise d'utilisation des PSL, interface ES/EFS, vigilances, gestion globalisée des risques...) ;
- de participer aux formations dédiées du personnel paramédical des services de soins.

### En Normandie les dépôts d'urgence - relais sont majoritaires

Région Normandie - Année 2023



## ORGANISATION DE L'HÉMOVIGILANCE ET DE LA SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE BATIE EN 3 ÉCHELONS

1. **Échelon national** : les ETS, le ministère de la Santé et les Agences sanitaires (Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) et Santé publique France) ;
2. **Échelon régional** : les EFS régionaux (correspondants d'hémovigilance) et les Agences régionales de santé (ARS) ;
3. **Échelon local** : les sites de délivrance EFS (référents d'hémovigilance du site) et les établissements de santé (correspondants d'hémovigilance, Commissions médicale d'établissement (CME) et Sous-commission de sécurité transfusionnelle et d'hémovigilance (CSTH)). Un praticien correspondant hospitalier local d'hémovigilance et de sécurité transfusionnelle est désigné dans chacun des ES. Malgré l'absence de temps dédié (rares exceptions dans les CHU) à l'exercice de leurs missions, ces correspondants constituent de précieux relais d'un réseau d'hémovigilance particulièrement actif et motivé, dont font également partie les personnels de dépôts de PSL : les Praticiens responsables de dépôts de PSL, les Biologistes, les Techniciens de laboratoire, les Secrétaires, les Infirmiers diplômés d'Etat (IDE), les Sage-femmes, les Pharmaciens, les Cadres de santé, les Responsables de la qualité et de la gestion des risques,...



## MISSIONS ET RÔLE DE L'ARS NORMANDIE

Le réseau régional de Normandie, l'équipe d'hémovigilance de l'ARS est composée d'un Médecin coordonnateur et d'une Assistante. Elle travaille de façon transversale avec l'Agence nationale de sécurité du médicaments (ANSM), l'EFS, les ES et différents réseaux de vigilances.

### La cellule hémovigilance et sécurité transfusionnelle de l'ARS Normandie exerce différentes missions, à savoir :

- accompagner l'organisation de l'hémovigilance et de la sécurité transfusionnelle par la mise en place et le respect de la réglementation et de ses évolutions régulières (une réunion annuelle par établissement de santé transfuseur) ;
- assurer le suivi des déclarations d'événements indésirables (EI) et des incidents (logiciel e-Fit) et participer à leur analyse pour identifier les causes racines le cas échéant ;
- instruire et assurer le suivi des dossiers d'autorisation des dépôts de sang et participer en tant qu'expert à leurs inspections ;
- participer à la formation des professionnels de la chaîne de transfusionnelle ;
- améliorer la mise en place des circuits des PSL au sein de l'ES tout en respectant la réglementation ;
- mettre en relation ou partager les expériences entre établissements de santé ;
- assurer un rôle d'expertise et une veille réglementaire ;
- animer le réseau d'hémovigilance régional.

## CONCLUSION

La gestion d'un dépôt de sang reste une mission essentielle et en totale coopération aux côtés des EFS. Ce maillage organisationnel permet d'assurer la transfusion sanguine et sa sécurité dans un cadre réglementaire, au plus près des besoins du patient.

En 2023, les ES de la région Normandie ont transfusé 110 134 PSL pour 23 793 patients.

Chiffres 2023 à l'échelle nationale : 2 640 367 PSL et 524 196 patients - source ANSM.